Programme de Formation

Les écrits professionnels

Les professionnels ont une injonction d'écrire, des freins d'ordre méthodologique ou personnel, enferment les personnes dans un rapport laborieux à l'écriture et les conduisent à subir cette demande.
S'approprier, l'outil « écriture » est un véritable atout pour approfondir et optimiser sa pratique. Cette formation permet l'acquisition de techniques de rédactions professionnelles pour des écrits pertinents et lève l'appréhension d'écrire.

Organisation

Durée : 28 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Professionnels éducatifs ou soignants amenés à produire des écrits dans le cadre de leur activité.

Les participants sont invités à envoyer un exemple d'écrit professionnel fréquemment utilisé par eux.

Objectifs pédagogiques

- Repérer les enjeux de la communication écrite professionnelle.
- Structurer un écrit pour en renforcer la lisibilité.
- Maîtriser son implication en tant que rédacteur.
- Produire des textes sensibles, non stéréotypés.
- Aborder avec une sérénité accrue la construction d'écrits.

Description

L'acte d'écrire

- Évaluation de sa relation à l'écriture : mise en évidence de ses difficultés et de ses acquis.
- Identification de ses blocages et appropriation de l'outil « écriture » au travers d'une parole singulière.
- Affirmation de son aptitude à écrire et de sa capacité à être partie prenante dans la démarche d'écriture.

L'écriture en situation professionnelle

- Le cadre juridique : rappel de la loi 2002-2.
- Les écrits professionnels les plus courants et leur rôle en matière de communication : e-mail, note, compte-rendu, projets personnalisés, rapport…
- Le contrat de communication en situation professionnelle : identification de la commande ; repérage des enjeux et des objectifs à atteindre.
- La maîtrise de son implication en tant que rédacteur.
- La construction de ses écrits selon un plan logique, l'adaptation du message au destinataire et l'acquisition d'un style clair, vivant, direct et dynamique.
- L'objectivité et la subjectivité : différenciation entre fait et analyse, vérité absolue/relative, changement de point de vue.

Prérequis

Aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.